



Forum régional sur le développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Genève, 21 et 22 mars 2019

Déclaration de l'Ambassadeur Didier Chambovey

Madame la Présidente Ogerta Manstirliu,
Madame la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed,
Madame la Secrétaire exécutive Olga Algayerova,
Madame la Sous-Secrétaire générale / Chère Mirjana,

Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La Suisse a considérablement contribué à l'élaboration de l'Agenda 2030 et a plaidé activement pour un mécanisme efficace de suivi et d'examen. Nous sommes déterminés à poursuivre cet engagement. Ce forum **régional** de la CEE-ONU occupe une place importante dans ce mécanisme, et le soutien que nous lui apportons s'inscrit dans l'engagement qui est le nôtre. Au niveau global, le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) a été créé pour servir de plateforme **mondiale** d'examen régulier des progrès accomplis dans la réalisation des ODDs.

La Suisse a présenté un premier rapport lors du HLPF de 2016, en témoignage de son engagement envers le processus d'examen. Nous avons ensuite annoncé notre premier Examen National Volontaire (ENV) complet

lors du Forum régional de l'année dernière et l'avons présenté officiellement en juillet au HLPF de 2018.

A la question de savoir comment les ENV favorisent la mise en œuvre des ODDs en Suisse, l'ENV nous a donné l'occasion de prendre un certain nombre de mesures. Permettez-moi d'évoquer les 7 plus importantes d'entre elles :

1. Pour préparer son ENV, la Suisse a effectué une analyse approfondie de chaque cible des ODDs. Ce faisant, elle a transposé chaque cible dans le contexte national, a vérifié tous les indicateurs et clarifié les responsabilités.
2. Ainsi, la Suisse a adopté 85 indicateurs nationaux nous permettant de suivre la mise en œuvre de l'Agenda.
3. Le gouvernement suisse a adopté une nouvelle structure organisationnelle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, qui sera opérationnelle dans les jours qui viennent. Il convient de noter que TOUS les sept ministères ou départements fédéraux et la Chancellerie fédérale seront impliqués dans cette entreprise.
4. Toutes ces mesures de mise en œuvre ont favorisé de manière décisive l'appropriation de l'Agenda 2030 au sein de l'ensemble du gouvernement fédéral et au-delà.

5. Mais les choses ne peuvent pas s'arrêter là : l'Agenda 2030 concerne tout le monde. Nous continuerons à collaborer et à échanger avec toutes les parties prenantes. Un grand nombre d'acteurs, y compris la société civile, ont été associés à l'élaboration de notre ENV.

6. Si le cadre légal et opérationnel est tracé au niveau fédéral, la plupart des mesures doivent être prises aux niveaux régional ou cantonal et au niveau local. Notre objectif est d'impliquer davantage les cantons et les communes. Nous voulons continuer à échanger avec des parties prenantes comme la société civile, les universités ainsi que – et c'est essentiel – le secteur privé. Nous sommes heureux d'annoncer que certaines communes et entreprises privées progressent rapidement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

7. Chaque ENV devrait être étayé par des données et des statistiques. Or, l'insuffisance des données et des statistiques, en termes quantitatifs et qualitatifs, a été déplorée de manière récurrente dans le cadre du HLPF, aussi bien en 2017 qu'en 2018. Il est urgent que cela change. La Suisse remercie ainsi la CEE-ONU pour la préparation du « Snapshot Report : Les ODDs dans la région CEE-ONU ». La Suisse, qui est également soucieuse de l'efficacité d'un mécanisme de suivi et d'examen, contribuera à l'amélioration des données et des statistiques, en organisant le prochain Forum des Nations Unies sur les données en octobre 2020 à Berne.

En conclusion, permettez-moi de vous féliciter d'avoir organisé ce forum, ainsi que la réunion préparatoire d'hier pour les pays qui présentent leur ENV en 2019. Nous sommes convaincus que les échanges entre les pays

de la région CEE-ONU permettront d'obtenir de meilleurs résultats en ce qui concerne la réalisation des ODD.